

Sous le tunnel

Autor(en): **Datin, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 27

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sous le tunnel.

Aux sons harmonieux de l'orgue, précédée des deux Suisses chamarrés d'or, qui, la hanche au poing, marchaient à pas comptés, mademoiselle Edmée Montigny s'avancait au bras de son père dans la grande nef de l'église de la Trinité.

Tous les fronts s'inclinaient sur son passage, et, gentiment, elle rendait le salut, très émue, mais charmante sous son voile de tulle blanc.

— Notre petite mariée est vraiment ravissante, dit une jeune dame à sa voisine, quand le cortège eut pris place dans le chœur. Cette toilette lui sied à ravir...

— Oui, les fleurs d'oranger piquées au corsage et semées sur la robe produisent un gracieux effet.

— Savez-vous comment s'est fait le mariage ?

— Non ; mais vous, sa cousine, vous devez être au courant de l'histoire.

— Certes ; du reste, elle est assez étrange et là voici :

« A la gare Saint-Lazare, le dernier dimanche de janvier, par une belle journée tout ensoleillée, d'autant plus agréable que nous sortions de ce vilain hiver, monsieur et madame Montigny et leur fille, la jolie blonde qui vient de passer devant nous, prirent place dans un compartiment de seconde classe, pour se rendre au Jardin d'acclimatation.

» Trois personnes occupaient déjà les banquettes ; une vieille dame et deux jeunes gens. Les voyageurs à peine installés, le train s'ébranla dans la direction du Bois de Boulogne.

» Une fois engagé sous le tunnel des Batignolles, l'obscurité devint complète et, au moment où on s'y attendait le moins, trois gros baisers sonores retentirent à deux reprises différentes !

» Quand les wagons reparurent à la lumière, Edmée était rouge comme une pivoine et son voisin de droite, gentil garçon, à la tournure élégante et à la mise soignée, paraissait singulièrement embarrassé.

» Monsieur Montigny le toisa d'un regard courroucé, et le malaise visible du pauvre monsieur n'était pas de nature à calmer la colère que le père de famille sentait gronder dans son sein.

» Tout le monde descendit à l'avenue du Bois de Boulogne. En franchissant la porte de sortie, monsieur Montigny toucha du doigt l'épaule du jeune homme et lui dit :

— » Votre nom, s'il vous plaît !

— » Pourquoi cette demande ?

— » Je désire le connaître...

— » Jules Salverre.

— » Monsieur Jules Salverre, vous êtes un insolent...

— » Monsieur !...

— » Et vous méritez une correction pour votre inconvenance...

» Ces mots à peine prononcés, sa main s'abattit retentissante sur la joue de monsieur Salverre.

» Les dames, très émuës, intervinrent aussitôt. Leur présence eut le don de calmer les adversaires, et, sans autre altercation, ces messieurs échangèrent leurs cartes.

» Un témoin, le second jeune homme du compartiment, avait assisté à cette scène.

« D'abord stupéfait de l'incident, devant

ses conséquences éventuelles, il n'hésita pas à intervenir.

— » Monsieur, dit-il, en s'adressant à M. Montigny, vous venez de commettre une déplorable erreur... Vous avez imputé, à tort, à un innocent la plaisanterie, d'un goût douteux, dont je me suis rendu coupable au passage du tunnel...

— » Vous, monsieur ?

— » Parfaitement. Je n'ai su résister au malin plaisir de jouer ma mauvaise farce, en laissant planer le soupçon que l'un de nous avait été assez osé pour mettre à profit l'obscurité et embrasser mademoiselle... Il n'en est rien, car j'ai simplement imité sur ma main, à deux reprises différentes, le bruit de trois baisers... Demandez à mademoiselle si elle a senti le moindre contact de lèvres sur ses joues... Croyez-moi, monsieur, je vous dis la vérité... Je ne cherche à disculper personne et je ne connais même pas le jeune homme que vous venez d'insulter si gravement... Mais il est de mon devoir d'honnête garçon d'endosser toute la responsabilité de ma gaminerie... Voici mon adresse, ajouta-t-il en saluant et en tendant sa carte.

» Monsieur Montigny y jeta rapidement les yeux et lut :

» PAUL LEBLANC

» Artiste peintre

» Elève de Gérôme

» 147, rue de Rome.

» Si mon cousin Montigny est d'un caractère vif et bouillant, il sait également reconnaître ses torts. Cela, du reste, prouve un esprit droit et bien équilibré.

» Ah ! sa résolution fut vite prise. En rentrant à Paris, dès le soir même, il se présenta chez monsieur Salverre, lui expliqua le qui-proquo et lui présenta ses excuses. Acceptées sans difficulté, les deux hommes furent les premiers à rire de cette scie d'atelier.

» Pour bien accentuer la réconciliation, mon cousin crut devoir inviter monsieur Salverre à venir dîner chez lui le jeudi suivant, et l'ingénieur, — car il sort de l'Ecole centrale, — se montra d'excellente composition et fut exact au rendez-vous.

» Que vous dirai-je de plus ? Les charmes d'Edmée exercèrent leur fascination sur le cœur du jeune homme. Il s'éprit de plus en plus de mademoiselle Montigny. Ses superbes yeux noirs et sa bouche mutine, troublant son sommeil, il la demanda en mariage, et, comme il appartient à une très honorable famille, et jouit d'une grande aisance, qu'il est aimé d'Edmée, les parents ont donné avec bonheur leur consentement.

» Sans le baiser du rapin, simulé avec un art infini sous le tunnel, aujourd'hui nous n'assistierions pas aux noces de mademoiselle Montigny ; car il y a gros à parier que les jeunes gens ne se seraient jamais connus.

— Très heureuse conclusion... Mais, dites-moi, dans cette histoire, qu'est devenu M. Paul Leblanc ?

— Regardez en face de vous... Oui... Ce garçon d'honneur, à l'œil éveillé et rieur, à la moustache en croc, irréprochable dans sa tenue...

— C'est lui ?

— Parfaitement... Sa place n'était-elle pas désignée à l'avance...

— En effet, il devait nécessairement assister à la fête...

— Eh !... Eh !... Qui sait si sa jolie demoiselle

d'honneur, l'expiègle blanche et rose, qui s'appuyait tout à l'heure si gracieusement sur son bras, ne lui inspirera pas, à son tour, des idées matrimoniales ?

— Dame ! cela ferait un beau coup double !

HENRI DATIN.

On bladien qu'a z'u lo subliet copà ao tot fin.

Lâi a tot parâi dâi rudo coco dein stu mondo. Binsu que lâi a dâi bons zigues ; mâ lâi a assebin dâi z'espèces dè lulus que suffit que l'aussont étâ on part dè senannès dein lo défrou po que ne trovèyont rein à lâo potta quand châi revignont. Tot cein c'est dè la braga. Sè crayont què dè tot critiquâ et dè tot delavâ cein que sè fâ per tsi no cein lè va fèrè passâ po dâi dzeins dè sorta, qu'ont étâ dein lo grand mondo et qu'ont mé dè cabosse què dâi pourro pétaquins que sont adé restâ pè l'hotô découtè lè bocans et lè modzons. A lè z'ouèrè, l'ont tant vu dè bio z'affèrès que tot cein qu'est per tsi no n'est què dè la ripaupée.

Y'a on part d'ans, on gaillâ dè clia sorta, dè pè châotrè, qu'étâi revenu dè l'étrandzi, étâi z'u à l'espousechon dè Zurich, iò sè reincontrâ on dzo avoué duè cognessancès. Après avâi prâo rouâ dèin l'espousechon, l'alliront partadzi onna botolie dèzo la cantina et lo compaon bragavè que l'avâi vu dein dâi grantès velès dâi z'autro z'affèrès què cein.

Tandi que l'étion quie, vaitsé onna musica qu'arrevè et que montè su la galéri po s'einmodi à djui. Quand lo gaillâ ve que cliaò musicarès aviont met dâi câsques su la tète, ye fe âi z'autro : « Ah ! bravô ! c'est dâi z'allemands ! vo z'allâ cein ouèrè ! Ma fai, à leu lo ponpon po maniçi cliaò z'instrumentes. Lè nouôtro ne sont què dâi petits crazets à coté. »

La musica ein einmourdzè iena, ma fai, onna balla, que fasâi rudo bio ouèrè.

« Eh, eh ! qu'ein ditès-vo ? fâ lo lulu, âi-vo oïu coumeint cliaò cornets tè détorteliont cein et coumeint cliaò bombardons tè cratchont la bassa ! Et l'eintrémi, coumeint dâo diablo t'astiquont cein ! N'est pas lè fanfarettes et lè musiquettes dè per tsi n' qu'ein porriont fèrè atant ; ne lâo montont pas à la grellhie. Reïn qu'à cein ouèrè on vai qu'on a affèrè à dâi vretâblo z'artisses. »

N'ia pas ! clia musica djuivè adrai bin ; et quand l'ein eut onco scilliâ on part, totès pe ballès lè z'enès què lè z'autrès, que lo gaillâ ne botsivè pas dè bragâ cliaò tant fameusa musica allemanda, ye fâ à sè compaonns :

— Faut portant que satso dè iò vignont : se l'est cliaò dè Munique âo bin cliaò dè Stroutegard que sont tant recriâ. Cein porrai bin ètrè leu, à lè z'ouèrè.

Adon ye criè on someiller et lâi fâ :